

La formation s'adresse aux personnes confrontées à la question des discriminations sexuelles dans leur pratique professionnelle ou politique, ainsi qu'à toute personne intéressée par les questions de genre et d'égalité entre les sexes.

Elle s'inscrit dans une approche interdisciplinaire et est conçue en fonction de

trois objectifs principaux :

apporter des données souvent mal connues concernant
les discriminations sociales à l'égard des femmes;

fournir des instruments pour comprendre les mécanismes de la reproduction
des inégalités et des stéréotypes liés au sexe;

nourrir la réflexion sur les changements sociaux et sur les stratégies
pour instaurer l'égalité dans les faits.

Lieu de la formation :

Uni Mail
40, Bd du Pont-d'Arve,
Genève

Salle M2140 (2^e étage)

finances d'inscription :

CHF 350.- / module

programme et informations :

www.unige.ch/etudes-genre/formation-continue

Certificat de formation continue

Etudes genre

Aspects sociaux et culturels du féminin et du masculin

Cycle 2010 - 2013

Module 4

Famille, conjugalité, parentalité

15 et 16 septembre 2011



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Jeudi 15 septembre

Salle M 2140

9h30 – 10h30

destiNation amour

film-documentaire de Silvine Neuenschwander
& Kathrin Oester (Suisse, 2002, 51')

pause café

10h50 – 11h50

analyse et discussion du film

animée par IULIA HASDEU, anthropologue,
maître-assistante en études genre, Université de Genève

11h50 – 12h20

**Point sur l'organisation de la formation,
les travaux écrits et les mémoires**

pause repas

13h30 – 15h

Le care, à l'articulation des sphères privées et publiques

PASCALE MOLINIER, professeure de psychologie, Université Paris 13,
Unité Transverse de Recherche en Psychogénèse et Psychopathologie

pause

15h20 – 16h50

**L'antagonisme de sexe au moment du divorce
et ses conséquences sur le départage de l'enfant**

MARIANNE MODAK, sociologue, professeure à la
Haute école de travail social et de la santé, Lausanne

Vendredi 16 septembre

Salle M 2140

9h – 10h30

**La réconciliation du travail professionnel
et de la famille est-elle possible ?**

JOSETTE COENEN-HUTHER, Dr. en sociologie,
ancienne coordinatrice des Etudes Genre, Université de Genève

pause café

10h50 – 12h20

**Mères lesbiennes : l'hétéronormativité à l'épreuve
de l'homoparentalité**

VIRGINIE DESCOUTURES, sociologue, *assistant professor*, Université
de Galatasaray, membre du Centre de recherches sociologiques et
politiques de Paris, équipe Genre, travail, mobilités (CNRS-Univ. Paris 8)

apéro-buffet

13h30 – 15h

**La construction sexuée des risques familiaux :
La figure de la « mauvaise mère » dans les dispositifs
de protection de l'enfance et d'aide à la parentalité.**

COLINE CARDI, Maîtresse de conférences,
Université Paris 8, CRESPPA/CSU

pause

15h20 – 16h50

**« L'entreprise-couple » :
De la bonne ménagère à la bonne gestionnaire**

IRÈNE JONAS, sociologue indépendante

Module 4 – Famille, conjugalité, parentalité

15 et 16 septembre 2011

Résumés des interventions

Le care, à l'articulation des sphères privées et publiques

PASCALE MOLINIER

Réfléchir aux transformations de la société dans la perspective du care signifie considérer la condition humaine sous le double aspect de la vulnérabilité et de la dépendance, ce qui implique de penser aussi en ces termes à ceux ou celles qui prennent soin des autres, étant entendu que l'attention et la suppléance aux besoins d'autrui représente un travail difficile et fatigant. Une politique du care n'est pas fondée sur l'idée qu'il existerait des personnes bénéficiaires de care, d'un côté, des personnes pourvoyeuses de care, de l'autre côté, qui seraient liées entre elles soit par la gratuité des relations affectives, soit par quelque contrat marchand ou de redistribution sociale. Une politique du care devrait plutôt reposer sur l'idée que chacun d'entre nous s'inscrit dans un réseau de relations où il est susceptible d'être tour à tour bénéficiaire ou pourvoyeur de care. Ce réseau met à mal les catégories classiques du libéralisme qui, sur fond de patriarcat, oppose privé/public, dépendance/autonomie, travail/amour, mais aussi conception/exécution. Ce réseau est constitué par l'intrication de relations qui peuvent être familiales, affectives ou professionnelles autour de fonctions permutable et perméables. La question est alors celle de la justice dans la distribution du care. Qui fait quoi pour qui et comment ? Peut-on inventer d'autres dispositifs que ceux qui relèvent de l'abnégation ou de la néo-domesticité pour s'orienter vers des formes de partenariat équilibré ?

L'antagonisme de sexe au moment du divorce et ses conséquences sur le départage de l'enfant

MARIANNE MODAK

Une série de conséquences découlent de la non prise en compte de l'antagonisme de sexe comme un des facteurs les plus puissants de la reproduction des crises familiales, notamment le divorce et les conflits concernant le « départage » de l'enfant entre ses père et mère séparés. En témoignent actuellement les débats publics sur l'autorité parentale conjointe. Sur la base d'une étude qualitative auprès de couples séparés, je vais montrer que les processus de « départage » contiennent de forts enjeux d'appropriation de l'enfant qui reflètent le rapport de pouvoir entre les conjoints, un rapport construit dans le mariage. Au moment du divorce, les parents mobilisent leurs ressources personnelles (revenus, statut, capital social), et les institutions (droit, services sociaux, services de santé) pour la défense de leurs intérêts auprès de l'enfant.

La réconciliation du travail professionnel et de la famille est-elle possible ?

JOSETTE COENEN-HUTHER

Les obstacles à l'égalité professionnelle entre femmes et hommes prennent, pour une part, leur racine dans la vie familiale. La prégnance encore marquée de la division sexuelle – inégale – des tâches a notamment pour conséquence que les femmes ne peuvent pas répondre au modèle du "bon" travailleur, totalement engagé pour l'entreprise et dévoué à elle. En dépit des efforts des femmes elles-mêmes, des gouvernements, de certaines grandes entreprises ... et d'une partie des hommes, la situation ne s'améliore que graduellement, tant il est vrai que les normes sociales n'évoluent que lentement.

Mères lesbiennes : l'hétéronormativité à l'épreuve de l'homoparentalité

VIRGINIE DESCOUTURES

Cette intervention se propose de mettre au jour une réalité de l'homoparentalité ancrée dans ses pratiques. à partir d'une enquête par entretiens auprès de mères lesbiennes vivant en couple, elle offre une analyse sociologique de la parentalité lesbienne appréhendée à partir du travail parental fourni par les mères. À rebours d'une focalisation exclusive sur la question de la légitimité de ces familles, je suis partie de leur existence objective pour voir en quoi celle-ci permet d'interroger l'institution familiale et le poids du genre sur les individus qui la font advenir au quotidien. Le but de cette étude est à la fois de révéler, au travers de l'exercice du travail parental, une vie quotidienne peu connue, souvent invisibilisée par le stigmatisme pesant sur l'homosexualité, et de contribuer à réfléchir sur « la » famille et le cadre hétéronormatif dans lequel elle se définit. Travailler sur la parentalité lesbienne, c'est en effet interroger par la marge un ensemble de normes régissant le couple et la filiation à l'intersection de la sexualité et de la domination masculine, se demander : comment est-on mère quand on est lesbienne dans un monde hétéronormatif ? Comment est-on mère avec une autre femme ? C'est-à-dire non seulement quand la « différence des sexes » est absente mais aussi quand on n'en a pas le statut légal ? Et finalement : comment est-on mère « tout court » dans la société contemporaine ?

La construction sexuée des risques familiaux : La figure de la « mauvaise mère » dans les dispositifs de protection de l'enfance et d'aide à la parentalité.

COLINE CARDI

À partir d'enquêtes menées dans des dispositifs anciens et nouveaux de l'action sociale en direction des familles (la justice des mineurs, un centre maternel et une association de thérapie familiale), et qui agissent en référence aux risques familiaux dans une logique de protection de l'enfance, il s'agit de mesurer la façon dont les interventions sociales en direction des familles visent différemment pères et mères et participent de la construction du genre. Surreprésentées d'un point de vue statistique, les mères sont en effet la cible et le levier des interventions, qu'il s'agisse de traiter, de repérer ou de prévenir des situations familiales jugées dangereuses ou à risques – dont elles sont souvent considérées comme responsables. L'analyse des discours et des pratiques fait apparaître combien l'ordre familial, et au-delà l'ordre social, reste pensé en lien avec l'ordre de genre. En empruntant au registre psychologique, les professionnels de l'enfance en (risque de) danger reproduisent, sous des formes renouvelées, les schèmes du familialisme et une vision traditionnelle des rôles de

sexe. La dimension sexuée des politiques et des interventions sociales apparaît ainsi nettement, et, au-delà, le caractère genré de la régulation dans ces liens étroits qui unissent la question sociale à la question familiale.

« L'entreprise-couple » : De la bonne ménagère à la bonne gestionnaire

IRÈNE JONAS

Le monde de l'entreprise est aujourd'hui traversé par le fantasme d'une parole transparente, rationnelle, parfaitement maîtrisable si l'on en connaît les recettes ainsi que par des valeurs d'excellence et de performance. Ce même fantasme et ces mêmes outils de modélisation du comportement humain traversent aujourd'hui les manuels « psy » destinés aux couples, car pour ceux-ci il s'agit bien de favoriser l'adhésion et la mobilisation des partenaires sur le projet couple et de leur offrir la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour bien s'occuper de leur « entreprise couple ». Ce modèle de réussite du couple qui prône la complémentarité et suppose que les antagonismes sociaux de sexe s'effacent devant l'idéal de la qualité relationnelle du couple ne s'attacherait-il pas *in fine* à (re) mobiliser d'abord et seulement les femmes et à produire ainsi une nouvelle figure féminine de la bonne conjugalité ?

